BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1942

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

440 087 815 RCS Lyon.
AMB DISTRIBUTION.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 698304.00 EUR.
Adresse : 15, Route D'Heyrieux, 69780 Mions.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE SC DEVELOPPEMENT Société par actions simplifiée au capital de 3.787.472 euros Siège social : 15 route d'Heyrieux - 69780 MIONS 408.490.738 RCS LYON ET A.M.B. DISTRIBUTION Société par actions simplifiée au capital de 698.304 euros Siège social : 15 route d'Heyrieux - 69780 MIONS 440.087.815 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 novembre 2026, La société SC DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 3.787.472 euros, dont le siège social est 15 route d'Heyrieux - 69780 MOINS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 408.490.738 RCS LYON, et la société A.M.B. DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 698.304 euros, dont le siège social est 15 route d'Heyrieux - 69780 MIONS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 440 087 815 RCS LYON, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SC DEVELOPPEMENT par la société A.M.B. DISTRIBUTION. La société SC DEVELOPPEMENT ferait apport à la société A.M.B. DISTRIBUTION de la totalité de son actif, soit 4.192.413 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 323.386 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 3.869.027 euros. En rémunération de cet apport net, 55.923 actions nouvelles de 16 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société A.M.B. DISTRIBUTION à titre d'augmentation de son capital social de 894.768 euros. La prime de fusion s'élèverait globalement à 2.974.259 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 action de la société A.M.B. DISTRIBUTION pour 4,23 actions de la société SC DEVELOPPEMENT. La fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes : - Accomplissement de la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce trente jours au moins avant la date de la dernière des décisions de l'associée unique des sociétés participant à l'opération ; - Approbation du projet de fusion et de l'apport qui en résulte par la Société SC DEVELOPPEMENT, associée unique de la Société Absorbante ; - Approbation du projet de fusion et de l'apport qui en résulte par la société HOLDING FM3, associée unique de la Société Absorbée ; " Constatation dans un procès-verbal des décisions de l'Associée unique de A. M. B DISTRIBUTION de la réalisation des conditions qui précèdent et par voie de conséquence, de la réalisation définitive de la fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point

de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société SC DEVELOPPEMENT depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société A. M. B. DISTRIBUTION. La société SC DEVELOPPEMENT sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal des activités économiques de LYON au nom des deux sociétés le 19 novembre 2026 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Pour avis..

